CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U11 - Prise en charge d'un site

Session 2002

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E1 : Intervention sur un site - E1 A : Prise en charge d'un site

Session 2002 • Code sujet : **D1** • Durée : **Écrit : 3 heures ; oral : 1/4 d'heure** • Coefficient : **10**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prise en charge d'un site (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2002/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Prise en charge d'un site

Le sujet annonce quatre dossiers : situation et thème, travail à effectuer, dossier technique et documentation. L'épreuve porte particulièrement sur l'analyse des risques du site, le choix et l'installation des matériels, ainsi que la réglementation à mettre en œuvre.

Prise en charge du site

Question Écrit. Dans le cadre du travail demandé dans les dossiers du sujet, analyser correctement les risques potentiels du site, choisir les matériels adaptés et leurs conditions d'installation, et prendre en compte la réglementation applicable.

L'épreuve écrite dure 3 heures. Pour chaque situation décrite dans les dossiers, repérer les risques du site et les personnes susceptibles d'y être exposées. Relier les mesures proposées aux risques observés, justifier le choix des matériels et préciser leurs conditions d'installation. Vérifier enfin que les propositions respectent les consignes et la réglementation applicables. La page d'introduction identifie ces trois compétences comme les critères principaux d'évaluation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Analyser les risques du site, proposer des matériels adaptés et préciser leur installation conformément à la réglementation.

Justification des propositions

Question Oral. Justifier devant le jury les propositions formulées pour la prise en charge du site.

1. Présenter le risque identifié et les personnes exposées.
2. Expliquer la mesure retenue, le matériel choisi et son installation.
3. Justifier la conformité de la proposition et son adéquation au site.
4. Répondre aux questions du jury en reliant chaque choix aux éléments des dossiers.

L'épreuve orale dure un quart d'heure : les propositions doivent donc être structurées et directement justifiées.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> À l'oral, justifier chaque proposition par le risque traité, le choix du matériel et la réglementation applicable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Le BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2002, présente l'épreuve E1 A de prise en charge d'un site, repère D1. L'écrit dure 3 heures, l'oral un quart d'heure et le coefficient est 10. Le dossier comprend une situation, un travail à effectuer, un dossier technique et une documentation. Les compétences ciblées sont l'analyse des risques, le choix et l'installation des matériels, la réglementation et la justification orale des propositions.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Analyser correctement les risques potentiels propres au site étudié.
- Choisir des matériels pertinents au regard des risques et des caractéristiques du site.
- Prendre en compte les conditions d'installation des matériels retenus.
- Appliquer la réglementation pertinente et pouvoir justifier les propositions.

Points de vigilance & attentes du jury

- Fonder l'analyse des risques sur les éléments de la situation fournie.
- Relier le choix de chaque matériel aux risques et à son usage sur le site.
- Vérifier les conditions d'installation et les exigences réglementaires applicables.
- Préparer une justification orale claire et cohérente des propositions.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles compétences sont particulièrement évaluées à l'écrit ?

L'écrit évalue particulièrement l'analyse correcte des risques potentiels du site, la pertinence du choix des matériels et de leurs conditions d'installation, ainsi que la connaissance de la réglementation à mettre en œuvre.

Q : Que faut-il faire pendant l'épreuve orale ?

L'oral dure un quart d'heure. Le candidat doit justifier ses propositions devant le jury, en exposant leur cohérence avec l'analyse des risques, les matériels retenus, leurs conditions d'installation et la réglementation applicable.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment le dossier est-il organisé ?

L'épreuve écrite dure 3 heures et l'épreuve orale un quart d'heure. Le dossier comprend une situation et un thème, un travail à effectuer, un dossier technique et une documentation. La page ne donne pas de répartition du temps par tâche.

Q : Le sujet indique-t-il un barème détaillé par question ?

La page de présentation indique un coefficient de 10, mais ne détaille pas de barème par question ni de répartition des points. Elle précise les compétences particulièrement évaluées et indique que les propositions doivent être justifiées à l'oral.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2002/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.